



Le tri : pour quoi faire?

Aujourd'hui nous produisons en moyenne en France 1 kg de déchets par jour et par personne, soit deux fois plus qu'il y a quarante ans.

Bien trier contribue à réduire les déchets et à préserver notre environnement.

Trier pour:

Diminuer le volume des ordures ménagères, car la capacité d'enfouissement est limitée.

Diminuer le tonnage, et donc le coût de traitement des ordures ménagères.

Préserver les ressources en matières premières grâce au recyclage.

Limiter la production de gaz à effet de serre.



Le tri : les bons réflexes



Bien vider et égoutter les emballages sans les laver.



Aplatir les bouteilles plastiques, briques et boites carton pour gagner de la place



En cas de doute, jeter dans votre poubelle habituelle <u>pour éviter le refus de</u> tri.



Porter les déchets encombrants (gravats, électroménager, ferrailles...)

à la déchetterie de Donzère, Route de Grignan

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Tel: 04 75 51 64 96



LE VERRE

Bouteilles Bocaux Pots en verre

Sans les bouchons capsules ou couvercles



NE PAS DEPOSER DANS LE CONTENEUR A VERRE :

vaisselle, pot de fleurs, vitres, ampoules, miroirs...









LE PAPIER

Journaux Prospectus Magazines

Sans les films plastiques et non souillés





NE PAS DEPOSER DANS LE CONTENEUR A PAPIER: Serviettes en papier , blisters, papiers peints...









LES EMBALLAGES

Bouteilles et flacons en plastique Briques alimentaires

Pour déposer les bouchons plastique et liège un conteneur est à votre disposition à l'entrée de la Mairie.



NE PAS DEPOSER DANS LE CONTENEUR EMBALLAGES :

Les pots de yaourt, les flacons de produits toxiques, les suremballages plastiques, les gobelets...





Boites métalliques Aérosols Boites de conserve Cartons et cartonnettes

Ne contenant aucun reste alimentaire





... Les emballages contenant des restes alimentaires, le polystyrène...









LE TEXTILE

Vêtements Chaussures

Articles de maroquinnerie

Propres et emballés dans des sacs plastiques

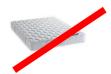


NE PAS DEPOSER DANS LE CONTENEUR A VETEMENTS :

Chutes de tissu, moquette, toile cirée, chiffons salles, matelas









LES VEGETAUX

Epluchures Feuilles Herbe

Dans un composteur individuel ou à la déchetterie





Demande de composteur à faire en Mairie participation 15 €



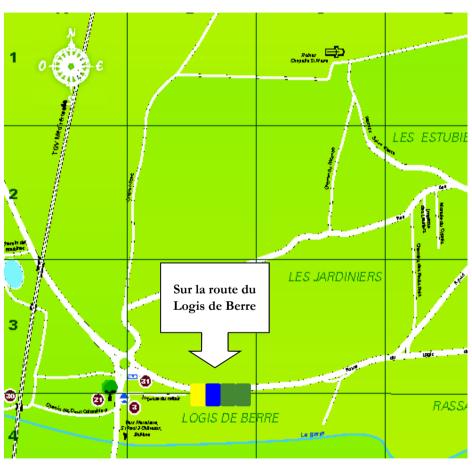
LES PILES

Possibilité de déposer les piles usagées à l'agence postale



Les points d'apport volontaire

En périphérie du village









Les points d'apport volontaire

Au centre du village







TEXTILE

NUMEROS ET SITES UTILES

Mairie: 04 75 98 50 80

Déchetterie Donzère: 04 75 51 64 96

ECO - EMBALLAGES : www.ecoemballages.fr

ECOTEXTILE: www.ecotextile.fr

Syndicat des Portes de Provences : www.sypp.fr





